

Il est illégal pour qui que ce soit d'exercer une pression sur vous ou de vous forcer à quitter votre domicile

- Vous avez le droit de rester dans votre logement, à moins que vous ne receviez une ordonnance d'expulsion signée par un juge et remise en main propre par un officier de police ou un représentant du bureau du shérif.
 - Si vous recevez un avis ou un document et n'êtes pas certain(e) s'il s'agit d'une ordonnance d'expulsion, appelez le 311 et demandez la « Tenant Helpline » (Ligne d'assistance téléphonique pour les locataires) pour obtenir des informations supplémentaires.
- Votre propriétaire ne peut pas vous expulser verbalement ou par le biais de lettres ou avis.
- Une convocation pour comparaitre devant le tribunal ne signifie pas que vous devez quitter votre domicile.
- Vous avez droit au chauffage, à l'eau chaude et à l'électricité. Il est illégal de la part de quiconque de vous couper les services publics pour essayer de vous faire partir ou pour vous punir.

Vous êtes protégé(e) contre tout blocage d'accès à votre domicile (lockout)

- Les blocages d'accès au domicile sont illégaux, **quel que soit votre statut d'immigration**.
- Même si vous n'avez pas signé de contrat de location**, vous êtes protégé(e) contre tout blocage d'accès à votre domicile si vous y vivez depuis au moins 30 jours.
- Si vous avez signé un contrat de location, vous êtes protégé(e) contre tout blocage d'accès à votre domicile dès que vous emménagez.
- Personne ne peut vous empêcher d'accéder à votre domicile ou vous « renvoyer » de votre domicile, **même si vous avez signé des documents** indiquant que vous participez à un programme privé de traitement, rétablissement, ou autre.

Que faire si un blocage d'accès à votre domicile a été mis en place illégalement

- Appelez immédiatement le 911.** Les blocages d'accès au domicile représentent un comportement criminel et un délit dans le cadre de la « loi relative aux expulsions illégales » (illegal eviction law).
 - Le rôle du service de police de la ville de New York (New York Police Department, NYPD) est de protéger les droits de toute personne qui est ou a été expulsée illégalement.
 - Les expulsions illicites sont toujours illégales.
 - Les agents du NYPD pourraient entamer des poursuites à l'encontre de toute personne essayant de forcer un locataire à partir s'ils ont des raisons de croire qu'il s'agit d'une expulsion illicite.
 - Ils peuvent également assurer que votre retour à votre domicile se passe dans le calme.
- Appelez le 311 et demandez la « Tenant Helpline » (Ligne d'assistance téléphonique pour les locataires)** pour vous faire orienter vers un prestataire de services juridiques gratuit. (Si vous faites l'objet d'une expulsion légale, la ligne d'assistance téléphonique pour les locataires peut également vous aider. Appelez le 311 pour être mis[e] en contact avec un représentant juridique gratuit.)
- Rendez-vous au tribunal du logement de votre arrondissement** (adresses ci-dessous) pour déposer une ordonnance de justification (Order to Show Cause) pour aide d'urgence en vue de rétablissement de possession (pour pouvoir retourner chez vous).
- Appelez le 311 et demandez le Département du développement et de la préservation des logements (Department of Housing Preservation and Development, HPD)** pour signaler toute coupure de service public. Le HPD effectuera une inspection et, si la situation le justifie, établira un avis de violation.

Si vous faites l'objet d'un blocage d'accès au domicile illégal et ne pouvez pas retourner chez vous avec l'aide du service de police, rendez-vous immédiatement au tribunal du logement de votre arrondissement. Les tribunaux du logement sont généralement ouverts de 9h à 17h. Cependant, les horaires ayant changé en raison de la pandémie de COVID, nous vous recommandons de les appeler au préalable.

Tribunal	Adresse du tribunal du logement	Numéro de téléphone
Brooklyn (« Kings County »)	141 Livingston Street, Brooklyn, 11201	347-404-9201
Bronx	851 Grand Concourse, Bronx 10451	718-618-2561
Manhattan (« New York County »)	111 Centre Street, New York, 10013	646-386-5500
Queens	89-17 Sutphin Boulevard, Jamaica 11435	212-962-4795
Staten Island (« Richmond County »)	927 Castleton Avenue, Staten Island 10310	718-675-8452

Rappel : tout document autre qu'une ordonnance d'un tribunal remise en main propre par un officier de police ou un représentant du bureau du shérif ne représente pas une expulsion légale. Vous avez le droit de rester à votre domicile.



Mayor's Office to
Protect Tenants

Mayor's Public
Engagement Unit

Department of
Housing Preservation
& Development